

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Réclamations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 820 Société : RETRAITE RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : CHAKIR MOHAMED

Date de naissance : 1943

Adresse : CITE ITBARKA BENNANI R. FEN, 20 CASA BLANCA

Tél. : 0639 22 04 68 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr. REMH Abderrahim  
Ex Médecin des FAR  
Médecine Générale  
60, Av. Anoual-Casablanca  
Gsm: 06 61 14 79 52

Autorisation CNPD N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11 6 SEPT 2021

Nom et prénom du malade : CHAKIR MOED Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : douleur abd. polycopine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : CHAKIR MOED Le : 11/09/2021



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/08/2021	Ca -	1.50		Dr. REMI Abdellahim Ex Médecin des FAR Médecine Générale 60 Av. Anoual-Casablanca Gsm: 06 61 14 79 52

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Sud</i>	16/09/2021	27570

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## **Docteur Abderrahim REMH**

**Ancien Médecin des Forces Armées Royales**  
**Diplôme D'Echographie Générale & Obstétricale**

Médecine Générale

الدكتور عبد الرحيم رمح

**طبيب للقوات المسلحة الملكية سابقا  
حائز على شهادة الفحص بالصدى  
الطب العام**

Casablanca, le :

Casablanca, le : 16 SEPT 2021

الدار البيضاء، فـ

Mr Cevahir 1961



M. Spasov



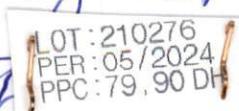
408

Hg 90

۹۵۰

2158

TECH



LOT : 201362  
PPV : 95,00DH  
UT AV : 10/2025

**Dr. REMH Abderrahim**  
Ex Médecin des FAR  
Médecine Générale  
60, Av. Anouar Casablanca  
Gsm: 06 61 14 78 52

طبيب المسجلات - الهاتف : 06 61 14 79 52  
60, Avenue Anoual - Mabroukka - Casablanca